REMPLACEMENT 2023
Métropole - Réunion - Mayotte

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 20 pages

SUJET

STATION SPORTS NATURE EN CŒUR DE CHARENTE

Le contexte

Plus de 2,5 millions de licenciés et 20 millions de français pratiquent les sports de nature : randonnée, escalade, canoë-kayak, parapente, vélo, voile… Pratiqués en loisirs comme en compétition, les sports de nature sont associés à la découverte du patrimoine et au maintien en bonne santé.

Les Conseils Départementaux sont en charge depuis 2010 d'une compétence de développement maîtrisé des sports de nature, assurée par une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI). En Charente, cette commission a été installée en 2013 : elle implique les acteurs des sphères sportive, environnementale ou encore institutionnelle pour concourir notamment à l'élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Le Conseil Départemental de la Charente se propose de créer un réseau de « stations sports nature » qui a vocation à accroître la pratique des sports de nature dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

L'objectif est qu'il y ait 9 stations sport nature en Charente (1 par EPCI) d'ici 2025, ouvertes de juin à octobre. La première station sports nature, labellisée en juin 2018, est l'aire de loisirs du Bain des Dames à Châteauneuf-sur-Charente, portée par la commune.

La situation

La Communauté de Communes Cœur de Charente dispose d'un site de notoriété et fréquenté (dit du Champion) localisé sur la commune de Mansle, au bord du fleuve Charente. Ce site dispose depuis des années d'un camping, d'une base de canoë, d'un hippodrome, d'un sentier d'interprétation, d'une aire de jeux pour les enfants, d'un restaurant et d'un snack. Ce site devrait également accueillir à proximité dans les prochaines années un espace d'eau vive pour la pratique perfectionnée du canoé-kayak.

Votre mission

Vous êtes agent de développement au service « patrimoine, culture, sport et tourisme » de la Communauté de Communes (CdC) Cœur de Charente. Vous avez en charge le dossier de labellisation « station sports nature » pour le site du Champion à Mansle.

1. Déterminer les atouts et faiblesses de la candidature de la CdC Cœur de Charente pour une labellisation « station sports nature ». **(6 points)**

2. Identifier les acteurs à mobiliser pour établir le dossier de candidature, en justifiant leur contribution à ce projet, et les outils pour les associer. **(6 points)**

3. Proposer une méthodologie justifiée et adaptée à l'obtention du label. **(4 points)**

L'obtention du label permettrait de conforter le projet de stade d'eau vive envisagé sur le site du Champion **(document 8)**.

4. Rédiger un argumentaire pour convaincre la sénatrice Nicole Bonnefoy de porter ce projet à l'échelle nationale afin d'obtenir le soutien financier de l'État. **(4 points)**

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : Données cartographiques
Sources : wikipédia / Géoclip

Document 2 : Carte des paysages du Pays Ruffécois d'après le SCOT du Pays Ruffécois
Source : Extrait du Scot du Pays Ruffécois

Document 3 : Liste (non exhaustive) des activités proposées sur la CdC Cœur de Charente
Source : Pays Ruffécois

Document 4 : Cahier des charges des stations sports nature du Conseil Départemental de la Charente
Source : Conseil Départemental de la Charente

Document 5 : CDESI et PDESI
Source : Conseil Départemental de la Charente

Document 6 : Organigramme de la CDESI (2020)
Source : Conseil Départemental de la Charente

Document 7 : Article de presse régionale du 22 juin 2018
Source : *Charente Libre*

Document 8 : Article de presse régionale du 6 mars 2020
Source : *Charente Libre*

Document 9 : La politique sportive du Pays Ruffécois
Source : Pays du Ruffécois

Document 10 : Le programme Leader en Pays Ruffécois
Source : Pays du Ruffécois

Document 11 : L'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine
Source : Région Nouvelle-Aquitaine

Données et documents modifiés pour la nécessité de l'épreuve.

Grille d'évaluation

Capacités évaluées :

C10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

C10.4 - Répondre à une commande professionnelle.

Questions	Critères	Notes
1- Déterminer les atouts et faiblesses de la candidature de la CdC Cœur de Charente pour une labellisation « station sports nature ».	Repérage des éléments positifs et négatifs de la candidature au regard du contexte et de l'objectif visé.	**/ 6**
2 - Identifier les acteurs à mobiliser pour établir le dossier de candidature, en justifiant leur contribution à ce projet, et les outils pour les associer.	Identification des catégories d'acteurs, analyse de leurs rôles respectifs et choix d'outils de mobilisation.	**/ 6**
3 - Proposer une méthodologie justifiée et adaptée à l'obtention du label.	Contextualisation d'une méthodologie complète et ordonnée.	**/ 4**
4 – Rédiger un argumentaire pour convaincre la sénatrice Nicole Bonnefoy de porter ce projet à l'échelle nationale afin d'obtenir le soutien financier de l'État.	Développement et justification des arguments. Adaptation à l'objectif et aux acteurs ciblés.	**/ 4**
		/ 20

<u>DOCUMENT 1</u> : Données cartographiques

Collectivités territoriales de Charente

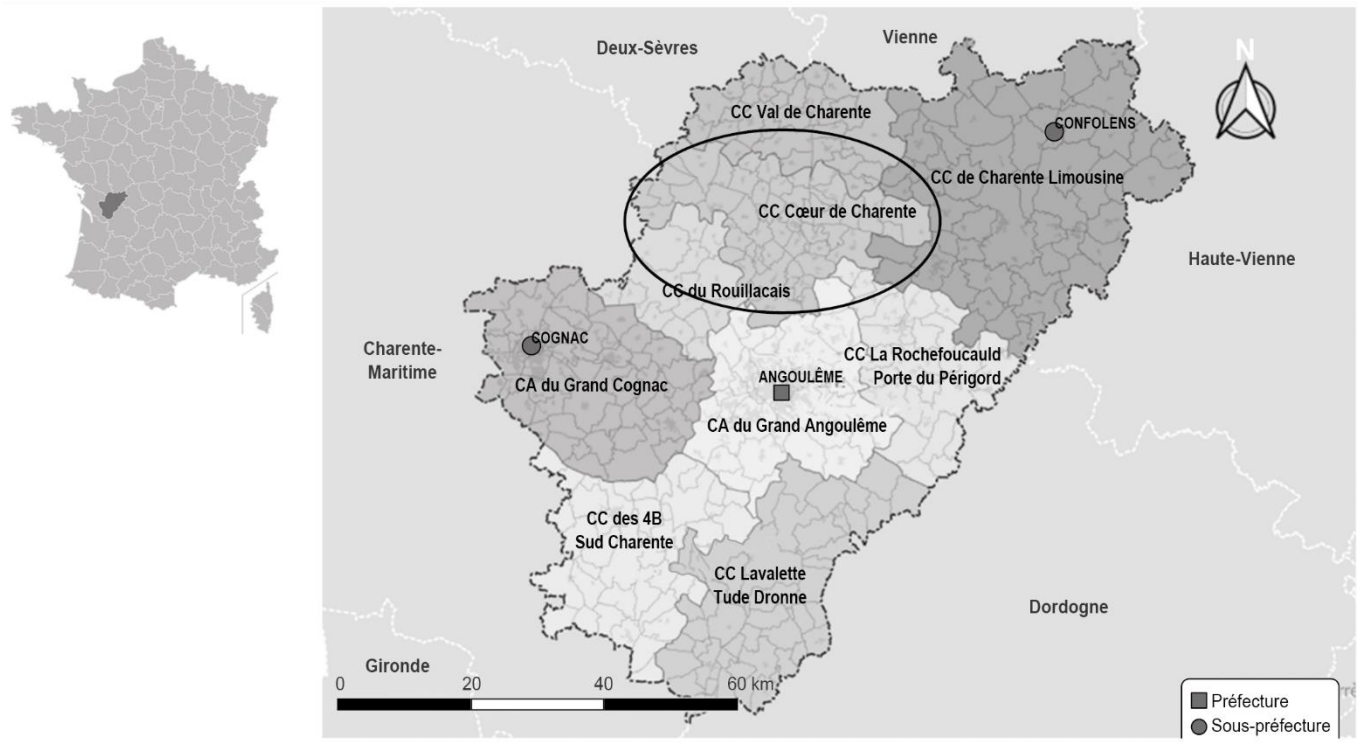

Source : wikipédia

La CdC Cœur de Charente en Pays Ruffécois

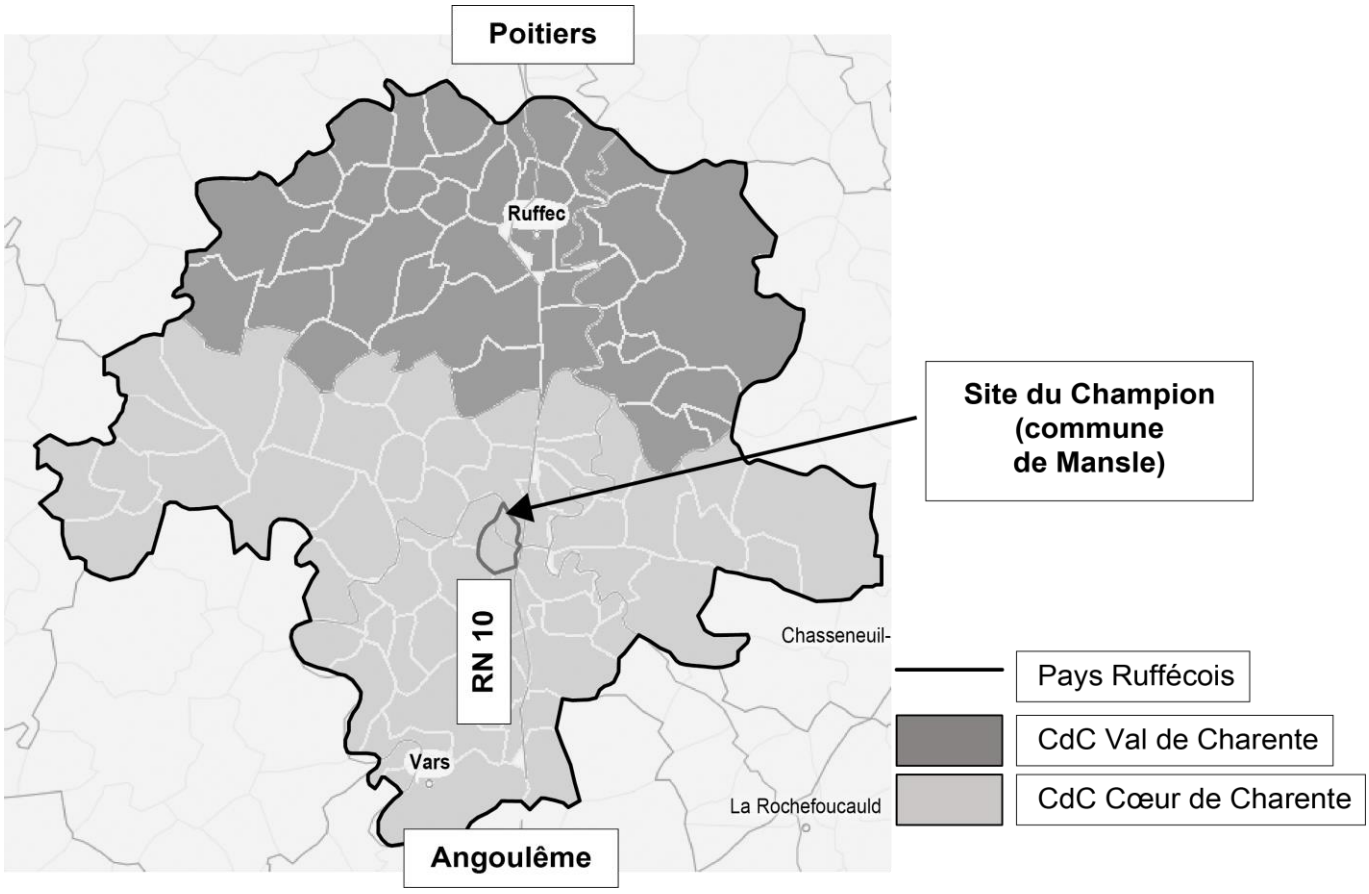

Source : Géoclip

<u>DOCUMENT 2</u> : Carte des paysages du Pays Ruffécois d'après le SCOT du Pays Ruffécois

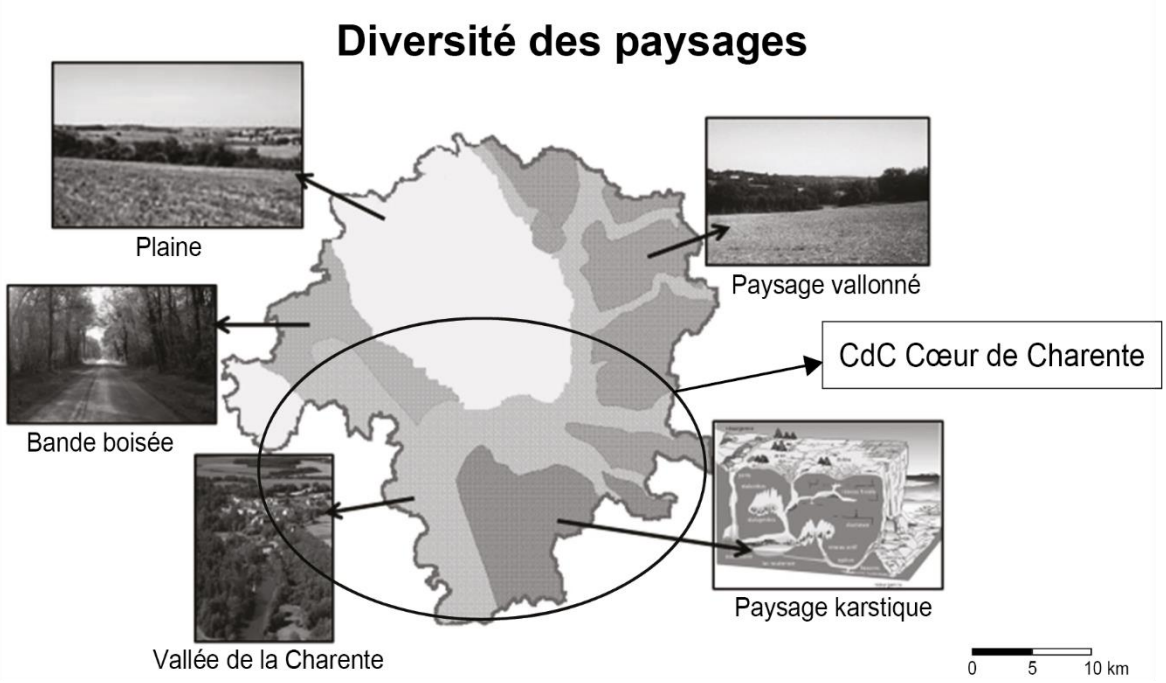

Le Pays du Ruffécois possède une diversité de paysages :

- La vallée de la Charente traverse le Pays du Ruffécois du nord au sud, favorisant la pratique des activités nautiques ou des activités de randonnée.

Cette vallée divise le Pays en 2 grandes parties :

- À l'ouest de la Charente, on trouve essentiellement des plaines, ce qui permet une pratique douce des activités sportives : randonnée, cyclisme…
- À l'est de la Charente, ce sont des zones vallonnées caractéristiques des contreforts du Massif Central. Elles favorisent une pratique plus sportive : escalade, VTT…

On observe la présence de quelques espaces boisés qui permettent la pratique de l'accrobranche et de la randonnée. Le relief karstique dans le sud-est est quant à lui favorable à la pratique de la spéléologie.

Source : Scot du Pays Ruffécois

DOCUMENT 3 : Liste (non exhaustive) des activités proposées

Sur la CdC Cœur de Charente

Le Pays Ruffécois a inventorié les principales associations et activités disponibles sur son territoire. Voici la liste établie pour la CdC Cœur de Charente.

Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe (espace d'architecture romane),
Archers du nord Charente (tir à l'arc),
Association Archipelle (restauration de vitraux),
Association de Géologie Charentaise (AGC),
Association Coqs Rouges (tennis de table),
Baignades (plan d'eau des Gours, baignade du Portal),
Bibliothèques de Saint-Ciers-sur-Bonnieure, de Tusson,
Club de billard,
Club de canoë-kayak de Mansle et de de Montignac-Charente,
Club Marpen / association Arsimed (valorisation du patrimoine),
Escrime médiévale Hervé Péraud,
Foyer d'Arts et Loisirs Manslois : sections échecs, canoë, randonnées pédestres, badminton et savate boxe française,
Feel Nature (accrobranche + parcours araignée, spéléologie),
Guidon Manslois (VTT),
Isabelle Chasson, archéologie,
Isle Nature à Saint Fraigne (jardins éphémères),
Julien Saulnier (pêche à Mansle),
La ferme d'Yvonne, ferme pédagogique,
Les cavaliers de la côte, centre équestre / Lizonne équitation / Polem's club équitation,
LM Nature et création, Land art,
Magali Bellot, marche nordique,
Martine Bourit (renforcement musculaire),
Mush and rando (cani-rando et cani-kart),
Poterie Atelier Mains d'argile,
Tennis club de Mansle,
Yoga Ayurveda.

Source : https://www.paysduruffecois.com/category/services-a-la-population/sport-ruffecois/

<u>DOCUMENT 4</u> : Cahier des charges des stations sports nature du Conseil Départemental de la Charente

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Station SPORTS nature EN CHARENTE

Cahier des charges

Pour assurer une répartition équitable des structures labellisées sur le territoire Charentais, le département est découpé selon 9 « stations sports nature » dont les limites géographiques sont identiques à celles des communautés d'agglomérations et communautés de communes : Val de Charente, Cœur de Charente, Charente-Limousine, La Rochefoucauld - Porte du Périgord, GrandAngoulême, Lavalette Tude Dronne, les 4B Sud-Charente, Grand Cognac, le Rouillacais. Des antennes pourront être rattachées à chaque station.

ACTION 1 : La labellisation d'une station ou d'une antenne ne peut émaner que d'une volonté politique locale (Commune, Communauté de communes...) et de celle des partenaires locaux (associations...).

ACTION 2 : Le choix du site doit être défini en fonction des aménagements existants et de ceux à réaliser selon les critères suivants :
- sa notoriété (lieu déjà reconnu comme lieu de vie...),
- son accessibilité au public,
- ses activités proposées ou celles envisageables,
- ses aménagements existants ou ceux à réaliser (locaux d'accueil, sanitaires, parking, hébergement, aire de pique-nique, aire de jeux...),
- son apport vis-à-vis du territoire en matière de solidarité territoriale.

ACTION 3 : Le choix du mode de gestion doit être déterminé : Régie, Délégation de Service Public, privé...

ACTION 4 : Un calendrier annuel d'ouverture au public doit être proposé sur une durée minimale :
- des vacances de Pâques aux vacances de Toussaint pour une station,
- de juin à septembre pour une antenne.

DOCUMENT 4 (suite et fin)

ACTION 5 : Une « Station Sport Nature » doit : - proposer un minimum de 5 activités sportives de nature parmi la liste suivante : VTT, équitation, escalade, spéléologie, canoë-kayak, randonnée pédestre, pêche, course d'orientation, accrobranche, tir à l'arc, activités Beach, aviron, triathlon, planche à voile, parapente, en s'appuyant en priorité sur les forces vives locales (tissu associatif, prestataires privés...) :

- préciser les activités qui sont encadrées par un éducateur qualifié et celles qui sont en libre accès ;
- proposer un planning de réservation pour les activités encadrées selon le public ciblé (familles, locaux, touristes, groupes, individuels...).

Une « Antenne Sport Nature » est rattachée à une station. Elle doit :

- proposer de la randonnée pédestre et de la randonnée VTT, ainsi qu'une troisième activité parmi la liste suivante : équitation, escalade, spéléologie, canoë-kayak, pêche, course d'orientation, accrobranche, tir à l'arc, activités Beach, aviron, triathlon, planche à voile, parapente,
- préciser les activités qui sont encadrées par un éducateur qualifié et celles qui sont en libre accès,
- proposer un planning de réservation pour les activités encadrées selon le public ciblé (familles, locaux, touristes, groupes, individuels...).

ACTION 6 : Le site labellisé doit signer la « charte pour une pratique durable des sports de nature en Charente » et intégrer le réseau départemental des stations.

ACTION 7 : Le label est attribué pour trois ans par le Département, sur avis de la CDESI. Il est renouvelé par tacite reconduction. Un bilan sera réalisé chaque année, sur la base d'une grille d'évaluation.

ACTION 8 : Le Département s'engage à apporter une aide financière et un soutien d'ingénierie pour la création des « Stations sports nature ».

Sur cette base, le Département a impulsé la mise en place d'un réseau de stations sport nature labellisées réparties sur le territoire et composées de sites de pratiques et de découverte afin de lier sport et tourisme. Les Stations Sports Nature appartiennent à un réseau départemental, en partenariat avec les collectivités. Toutes ces stations devront travailler ensemble afin d'organiser et proposer des activités et animations conjointes et ainsi favoriser le lien social entre les différents territoires.

Source : https://sportsdenature16.lacharente.fr/fileadmin/user_upload/SSN/1-Presentation/Presentation/2018_SSN_Cahier_des_charges_collectivites.pdf

DOCUMENT 5 : CDESI et PDESI

LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

Les Départements ont, depuis une loi de 1984 modifiée par la loi de juin 2000, la compétence obligatoire en matière de développement maîtrisé des sports de nature**.** Pour répondre à ses engagements en faveur des sports de nature, chaque Département est doté d'une **CDESI** (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires), qui aura pour rôle de mettre en œuvre le **PDESI** (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

LE ROLE DE LA CDESI :

• Rassembler les différents utilisateurs de l'espace naturel pour une gestion durable des sites et itinéraires de sport de nature.

• Privilégier les sports de nature en améliorant leur accessibilité aux différents publics, en pérennisant (acquisition et conventionnement) et sécurisant leurs lieux de pratique.

• Préserver les richesses environnementales et promouvoir l'attractivité des espaces naturels associés aux sports de nature.

• Compléter les politiques territoriales du Département : le contrat départemental d'animation, les espaces naturels sensibles et le tourisme

LES ENJEUX DU PDESI :

• Poursuivre la politique du Département en faveur des sports de nature, déjà initiée avec le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), le plan Charente vélo et les différents espaces VTT.

• Identifier les lieux de pratiques sportives de nature dont les membres de la CDESI et le Conseil départemental souhaitent garantir l'accès à tous.

• Inscrire, selon un cahier des charges, des espaces, sites et itinéraires au PDESI pour sécuriser, aménager, protéger et / ou mettre en tourisme.

Source : Conseil Départemental de la Charente

<u>DOCUMENT 6</u> : Organigramme de la CDESI (2020)

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Organigramme de la CDESI
Commission départementale des espaces, sites et itinéraires

Présidente : Mme Florence PECHEVIS
Vice-présidente du Conseil départemental chargé de la commission pôle jeunesse : vie scolaire et universitaire, sport et loisirs

COLLÈGE INSTITUTIONNEL

3 représentants du Département :

Mme Florence PECHEVIS
Vice-présidente du Conseil départemental chargé de la commission pôle jeunesse : vie scolaire et universitaire, sport et loisirs

Mme Nicole BONNEFOY
Conseillère départementale, Sénatrice de la Charente

Mme Marie Henriette BEAUGENDRE
Vice-présidente du Conseil départemental

COLLÈGE DES ACTEURS DU SECTEUR SPORTIF FÉDÉRAL LIÉ AUX SPORTS DE NATURE

M. Didier DESCHAMPS
Président du Comité départemental olympique et sportif (CDOS)

M. Patrick DELAGE
Président d'un Comité départemental de sport de nature, nommé par la commission sports de nature du CDOS,
Président du Comité départemental de canoë-kayak

Mme Christine LABROUSSE
Présidente du Chambon, sport et nature en Charente
Conseillère départementale

M. Michel BUISSON
Représentant de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

M. Alain BOUSSARIE
Président de Charente nature

M. Pierre LANDRÉ
Représentant du Centre régional de la propriété forestière

M. Bruno MEUNIER (chasse), M. Mathieu LABROUSSE (pêche)
Présidents des Fédérations de chasse et de pêche, siège partagé sur la base d'un demi-mandat

M. Bernard PERROTIN
Président du FALM (Foyer Art et Loisirs Manslois)

Source : https://sportsdenature16.lacharente.fr/presentation/cdesi/pdesi

<u>DOCUMENT 7</u> : Article de presse régionale du 22 juin 2018

Festi'sport nature s'éclate autour du site du Champion

Le hockey sur gazon, avec le centre de loisirs de Vars, fait partie des nouveautés proposées par Festi'sport nature dimanche.

Le rassemblement dédié aux sports de plein air et au bien-être fête sa dixième édition dimanche à Mansle. Avec quelques nouveautés. Tour d'horizon.

Ce n'est pas parce que le hockey sur gazon se joue sur terrain humide que le centre de loisirs de Vars fera la fine bouche dimanche au Champion, à Mansle. L'une des nouveautés présentées pour la dixième édition de Festi'sport nature, l'événement dédié aux activités de plein air et au bien-être lancé par l'ex-Pays manslois et repris par la communauté de communes Cœur de Charente il y a deux ans. *"L'avantage du hockey sur gazon, c'est qu'il s'adresse à tous les publics : il se pratique de 7 à 77 ans. C'est le genre de sport ludique qui donne envie de participer*, lance Loïc Mallemanche, animateur du centre de loisirs de Vars. *Les ados en sont très fans."* Ça tombe bien, c'est le public qu'aimerait attirer Cœur de Charente, alors que Festi'sport nature fait déjà le plein de parents et de jeunes enfants.

<u>DOCUMENT 7</u> (suite et fin)

À l'image des 17 équipes mixtes, un adulte et un enfant, qui relèveront le défi multisport de canoë, course à pied et VTT. **"L'an dernier, on avait présenté le bin ball, un jeu inventé justement avec les ados à Vars, croisement entre le ballon prisonnier et le jeu de stratégie**, reprend Loïc Mallemanche. **Mais Festi'sport est l'occasion de faire découvrir autre chose à chaque fois."** Dimanche, il proposera aussi de l'ultimate, **"du foot, mais avec un frisbee"**, quand d'autres innoveront avec de l'hoverkart, du bubble foot, de l'air'bag VTT ou du baby cirque.

UNE TRENTAINE D'ASSOCIATIONS

Une trentaine d'associations seront sur le pont dimanche, proposant judo, tir à l'arc, marche nordique, pêche ou encore équitation. Un panel d'activités qui attire près de 2 000 personnes quand la météo est clémente. Avec l'idée de permettre aux enfants d'essayer une multitude d'activités avant les inscriptions de la rentrée. Et ça commence tôt, puisqu'un espace "petite enfance" accueillera les petits dès 3 ans autour d'ateliers aussi divers que baby VTT, paddle, float tube, karaté ou même cani-rando. Un événement qui associe les services de la petite enfance et les centres de loisirs de la nouvelle communauté de communes. **"L'occasion de nous faire connaître, mais aussi de partager des activités communes***,* dit Anthony Laffort, responsable du centre des loisirs de Vars. **On est sur un nouveau territoire, ça permet aux agents de se rencontrer sur des moments plus ludiques."**

TRENTE ÉQUIPES EN LICE POUR LES DÉFIS MULTISPORTS

Pas la peine de s'énerver, c'est complet. Une habitude pour les défis multisports, qui mêlent course à pied, course d'orientation, VTT et canoë sur des parcours de 17 et 30 km. Trente équipes relèveront le challenge dimanche, dont 17 équipes mixtes – un adulte et un enfant de moins de 14 ans -, 10 équipes adultes et 3 équipes jeunes – de 10 à 14 ans. "Une jauge plus importante que les années précédentes, glisse Pierre Vidaud, vice-président chargé du sport à la CdC Cœur de Charente. Une première grâce au club canoë de Montignac qui met des canoës à disposition, en plus du club de Mansle. La remise des prix aura lieu à 18h30 et sera suivie d'un verre de l'amitié.

Source : *Charente Libre*, 22 juin 2018

<u>DOCUMENT 8</u> : Article de presse régionale du 6 mars 2020

MANSLE : LE STADE D'EAU VIVE EN PHASE D'ÉTUDES

Le premier comité de pilotage du stade d'eau vive de Mansle s'est réuni hier à Tourriers. Un projet porté par Cœur de Charente, dont les études sont lancées.

Un stade d'eau vive artificiel en circuit fermé d'une longueur de 100 mètres et 9 mètres de largeur en moyenne, doté d'une pente de 1,3 % avec un débit jusqu'à 12 m^3/seconde, le tout au sud de l'hippodrome de Mansle. Avec la possibilité d'ouvrir une vanne en aval pour sortir de la boucle via un bras naturel de la Charente. C'est le projet présenté hier matin par le cabinet Hydrostadium à l'occasion de la première réunion du comité de pilotage au siège de la communauté de communes Cœur de Charente à Tourriers (1).

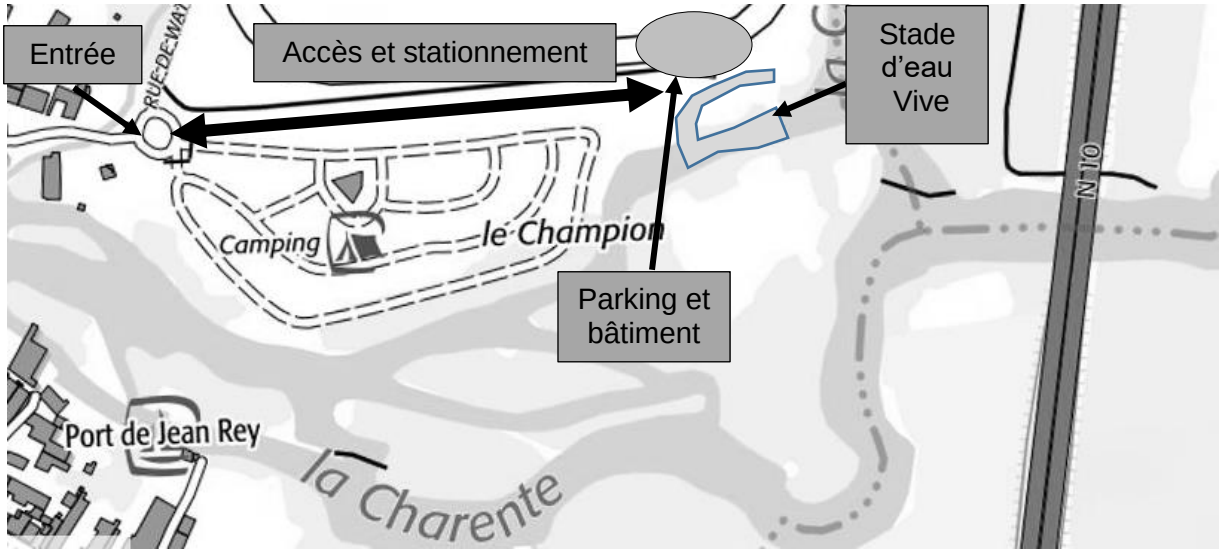

Un vieux projet porté au départ par le Pays Manslois, repris et voté en 2017 par les élus de Cœur de Charente, « avec l'objectif d'offrir un pôle d'excellence pour les compétiteurs sportifs de kayak, mais aussi un outil de promotion touristique pour le Nord Charente », résume le président Jean-Pierre de Fallois. Avec un volet loisirs grand public important où peuvent se côtoyer des pratiques diverses : descente en kayak, rafting, bouée ou encore nage en eau vive. « Un projet majeur pour dynamiser l'ensemble du Nord-Charente », juge Isabelle Auricoste, présidente du Pays Ruffécois.

[…] « Des études environnementales et techniques vont s'étaler sur 16 à 17 mois environ avant que les services de l'État instruisent le dossier d'autorisation », précise Samuel Hubert, le représentant d'Hydrostadium, (…) qui travaille sur ce projet ambitieux, estimé à 3,5 millions d'euros HT. Un dossier qui a déjà reçu des promesses de financement […] de la Région (700 000 €), du Département (300 000 €) et de l'Union européenne (200 000 €). […] D'autres soutiens financiers, comme celui de l'État, sont indispensables pour boucler le budget. […]

DOCUMENT 8 (suite et fin)

« Un site intéressant pour sa polyvalence, juge le président du comité départemental de canoë-kayak. La largeur de 9 m assure du confort pour la compétition et l'équipement peut créer un nouvel afflux de visiteurs en loisirs, alors qu'on est "au taquet" sur les bases départementales avec 60 000 personnes ».

« Un des enjeux sera d'ailleurs de mettre du lien avec d'autres activités de pleine nature », conclut Jean-Pierre de Fallois, qui défend ce projet depuis le début.

(1) Le comité de pilotage décisionnel réunit Cœur de Charente, le Pays Ruffécois, l'office de tourisme, Territoires Charente, la Région, le comité départemental de canoë-kayak.

Source : *Charente Libre*, 6 mars 2020

Le stade d'eau vive de Châteauneuf-sur-Cher, réalisé par Hydrostadium, est cité en exemple par Cœur-de-Charente qui prévoit une visite sur place pour les prochains élus.

Repro CL

<u>DOCUMENT 9</u> : Extrait du site internet du Pays Ruffécois « les projets sports »

Le Pays du Ruffécois a inscrit le Sport comme axe majeur de sa « charte de développement ». Plusieurs objectifs sont poursuivis à ce titre, notamment « Favoriser l'accès pour tous à la pratique sportive » et « Développer le sport nature ».

2007-2013 - LE CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif était de mettre en place une politique sportive, éducative, de loisirs et de compétition, cohérente et ambitieuse, à l'échelle du Ruffécois, tant sur le plan des équipements que sur le plan de la pratique.

Sur cette période les projets accompagnés et financés concernent :

- La mise en place et le développement du volet sport sur le programme d'éducation nutritionnelle.
- Le soutien à la création d'équipements sportifs structurants et à la réhabilitation d'équipements sportifs vieillissants.
- Le développement sportif et touristique du Canoë-Kayak sur les 3 bases existantes (Rejallant, Mansle et Montignac).

DOCUMENT 9 (suite et fin)

DE 2014 À 2017 - UNE PÉRIODE DE TRANSITION

La fin du CRDD met fin au développement structurant de cette thématique et se concentre sur un accompagnement technique autour de :

- L'aide technique au développement d'infrastructures sportives (gymnase, aire de jeux, …) ;
- Le soutien pour le montage et l'inscription des dossiers de subventions relatifs aux manifestations sportives (associations sportives), auprès de la Région.
- La mise à disposition gratuite de matériel sportif pour les écoles les plus éloignées des équipements sportifs.

DEPUIS 2018 - LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS

Dans la continuité de la période précédente, le Pays pérennise son action en faveur de l'accès à la pratique pour tous en développant :

- La mise à disposition gratuite de matériel sportif pour les écoles les plus éloignées des équipements sportifs.
- La stratégie « Sport Santé Bien-être » sur les 2 communautés de communes autour de professionnels de santé moteurs et associations volontaires.

Et apporte ces compétences techniques sur des projets portés par les communautés de communes à leur demande pour :

- Le développement du Label « station sport de nature » proposé par le Conseil Départemental de la Charente. Les 2 sites sont Réjallant (Val de Charente) et Mansle (Cœur de Charente).
- Le développement de l'espace d'eaux vives sur la commune de Mansle par la CdC Cœur de Charente.

Source : https://www.paysduruffecois.com/services-a-la-population/sport-ruffecois/le-sport-en-ruffecois/

<u>DOCUMENT 10</u> : Le programme Leader en Pays Ruffécois

« VERS UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET INNOVANT EN RUFFÉCOIS »

La stratégie locale de développement du Ruffécois se décline en 3 axes :

- Axe 1 : relever les défis climatiques et environnementaux.
- Axe 2 : favoriser le maintien et la création de nouveaux emplois et filières.
- Axe 3 : développer l'attractivité du territoire.

Fiche action n°11 liée à l'axe 3

LEADER	**GAL du PETR du Pays Ruffécois**	
ACTION	**N°11**	**Développer l'attractivité touristique du bassin de la Charente**
DATE D'EFFET	Date du GAL 17/02/2020	

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE ET LOGIQUE D'INTERVENTION

Objectif stratégique : Développer l'attractivité du territoire

Avec la présence du fleuve Charente qui le traverse de part en part, le territoire du Ruffécois dispose d'un grand potentiel de développement touristique. Ses acteurs l'ont bien compris et ont affirmé cette volonté par la création d'un Office de tourisme intercommunautaire en 2014 et la mise en place d'une stratégie touristique s'appuyant sur le patrimoine naturel et culturel lié au fleuve et à ses affluents. Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays Ruffécois et son GAL souhaitent accompagner avec l'appui du programme LEADER 2014-2020 le développement de ces activités touristiques spécifiques ainsi que la mise en place d'hébergements adaptés à cette stratégie en y intégrant la transition énergétique.

Objectifs opérationnels :

- Développer les activités de pleine nature autour du fleuve et de ses affluents.
- Améliorer les conditions d'accueil et œuvrer au développement touristique du territoire.
- Former et accompagner les acteurs œuvrant au développement touristique du territoire.

2. TYPE ET DESCRIPTION DES OPÉRATIONS

Cette fiche action a pour but de développer l'attractivité touristique du bassin de la Charente par :

- Des dépenses matérielles et immatérielles concernant la promotion et la valorisation touristique pour des projets a minima à l'échelle du territoire du Pays Ruffécois.
- Des coûts des logiciels en lien avec la promotion, la gestion et/ou la valorisation touristique pour des projets a minima à l'échelle du territoire du Pays Ruffécois.
- Des travaux de création, de rénovation, de réhabilitation et aux achats d'équipements liés au développement des activités de pleine nature ; […].
- Des travaux pour permettre l'accès à tous aux activités de pleine nature ; […].

DOCUMENT 10 (suite et fin)

3. TYPE DE SOUTIEN

Le soutien est réalisé sous la forme d'une subvention.

4. BÉNÉFICIAIRES

- Établissements publics.
- Collectivités Territoriales et leurs groupements.
- Associations de droit privé ou de droit public ; […].

5. COÛTS ADMISSIBLES

Investissements matériels :

Concernant le développement touristique :

- Acquisition de matériel et d'équipement lié à la promotion et la valorisation touristique.
- Coûts de la signalétique (frais de conception et de réalisation des supports) lié à la promotion et la valorisation touristique pour des projets a minima à l'échelle du territoire du Pays Ruffécois.

Concernant les activités de pleine nature :

- Ensemble des opérations de construction, tous types d'aménagement ou de remise en état de sites à vocation touristique et/ou de loisir.
- Coûts de la signalétique (frais de conception et de réalisation des supports) concernant la conception et l'élaboration de signalétique et d'achat d'infrastructures légères d'information et d'accès au site.
- Acquisition de matériel et d'équipement favorisant les activités de pleine nature ; […].

Investissements immatériels :

- Coût des études en lien avec les opérations.
- Coût des logiciels en lien avec la promotion, la gestion et/ou la valorisation touristique.
- Coûts de conception liés à la création d'outils de promotion et de développement touristique pour des projets a minima à l'échelle du territoire du Pays Ruffécois ; […].

6. MONTANTS ET TAUX D'AIDE APPLICABLES

Taux maximum d'aide publique :

Maître d'ouvrage public : 100 %.

Maître d'ouvrage privé : 80 %.

Source : https://www.paysduruffecois.com/category/leader/leader-2014-2020/

DOCUMENT 11 : L'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine

Soutien au développement des sports de nature

Vous êtes un acteur (association sportive ou collectivité territoriale) situé en Région Nouvelle-Aquitaine et vous êtes investi dans les sports de nature ? La Région soutient les projets favorisant le développement des sports de nature sur ses territoires.

Objectifs

Afin de favoriser le développement des sports de nature sur son territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les initiatives proposant une offre concertée d'activités entre les acteurs de ses territoires.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce dispositif sont les collectivités territoriales et leurs regroupements, les associations agrées ou affiliées à une fédération sportive.

Modalités

L'aide régionale encourage les initiatives :

- résultant de partenariats entre les acteurs locaux,
- émanant de territoires ruraux,
- permettant l'accès des sports de nature aux publics qui en sont les plus éloignés,
- incluant l'exemplarité environnementale,
- justifiant d'un cofinancement local,
- inscrit dans un Plan départemental des espaces sites et itinéraires.

Source : https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/soutien-au-developpement-des-sports-de-nature